

## 1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

### Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Plastic-Metal A Hardener

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Résines époxy à deux composants, composant durcisseur.  
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.  
Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20  
Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA  
WWW: www.weicon.ca  
E-mail: info@weicon.ca  
Téléphone: +1-519-896-5252  
Télécopie: +1-519-896-5254  
Service responsable de l'information:  
Product-Safety-Department  
Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

### Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789****Transport:****Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**

## 2. Identification des dangers

### Aperçu de cas d'urgence

Aspect: Forme: pâteux  
Couleur: vert  
Odeur: légèrement perceptible  
Classification: Skin Corr. 1B; Skin Sens. 1; Aquatic Chronic 3;  
Symboles de danger:

Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Plastic-Metal A Hardener

Numéro de matière 100002

Page: 2 de 11

Conseils de prudence: Tenir hors de portée des enfants.  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
Traitement spécifique (voir ' Premiers secours ' sur cette étiquette).  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
Garder sous clef.  
Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Statut des risques**

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

**Dangers non classés ailleurs**

Légèrement corrosif sur la plupart des métaux  
voir section 11: Informations toxicologiques

**3. Composition / Informations sur les composants**

Spécification chimique: polyamine, modifié.

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 26950-63-0	Triéthylentétramine, propoxylé	13 - 30 %	Acute Tox. 4 (dermique). Skin Corr. 1B. Skin Sens. 1. Aquatic Chronic 3.
CAS 112-24-3	Triéthylentétramine	7 - 13 %	Acute Tox. 4 (par voie orale). Acute Tox. 4 (dermique). Skin Corr. 1B. Eye Dam. 1. Skin Sens. 1. Aquatic Chronic 3.
CAS 90-72-2	2,4,6-tris (Diméthylaminométhyl) phénol	< 3 %	Acute Tox. 4 (par voie orale). Skin Corr. 1B. Eye Dam. 1. Skin Sens. 1. Aquatic Chronic 3.

Indications complémentaires:

Le produit contient dioxyde de silice. Les valeurs limites maximales d'exposition professionnelle, sont, le cas échéant, indiquées dans la section 8.  
Des particules et des poussières peuvent être générées lors de l'usage ultérieur.

## 4. Premiers secours

Informations générales:	Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'inhalation:	Transporter la personne atteinte à l'air frais; si nécessaire utiliser un appareil respiratoire ou administrer de l'oxygène. Veiller à ce que les voies respiratoires restent libres. En cas de malaises, consulter un médecin.
Après contact avec la peau:	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un ophtalmologiste.
Ingestion:	Ne pas provoquer de vomissement. Danger en cas d'aspiration: En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Appeler aussitôt un médecin.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Troubles respiratoires, Maux de tête, nausée, vomissement, état semi-conscient.

### Informations pour le médecin

Traitement symptomatique. des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

> 100 °C (c.c.)

Température d'auto-inflammabilité:

non déterminé

Agents d'extinction appropriés:

Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Fumée d'oxyde métallique, oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Refroidir les réservoirs en danger avec une lance à eau.

L'eau contaminée ayant servi à l'extinction doit être éliminée selon les réglementations administratives.

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Mesures de précautions individuelles:

Assurer une aération suffisante. Lors de l'action des vapeurs/aérosol, porter un masque respiratoire protecteur. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Porter un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Tenir toute personne non protégée à l'écart. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

### Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Informer si nécessaire les autorités compétentes.

### Méthodes de nettoyage:

Ramasser avec un produit absorbant non inflammable (par ex.

sable/terre/kieselguhr/vermiculite) et éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

### Indications complémentaires:

Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

## 7. Manipulation et stockage

### Manipulation

#### Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

#### Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

### Stockage

#### Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. température de stockage: 2 °C à 40 °C. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

#### Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des métaux, bases, oxydants forts et acides.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
112-24-3	Triéthylètétramine	Canada, Ontario: OEL TWA	3 mg/m <sup>3</sup> ; 0.5 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
14808-60-7	Dioxyde de silice	Canada, Alberta: OEL 8 hour	0.025 mg/m <sup>3</sup>
		Canada, BC: OEL TWA	0.025 mg/m <sup>3</sup>
		Canada, Ontario: OEL TWA	0.1 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
		Canada, Québec: VEMP	0.1 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
		EUA: ACGIH: TWA	0.025 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
		EUA: NIOSH: TWA	0.05 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
		EUA: OSHA: TWA	10 mg/m <sup>3</sup> % SiO <sub>2</sub> + 2 (respirable Dust)
		EUA: OSHA: TWA	250 mppcf/%SiO <sub>2</sub> +5 poussière fine
		EUA: OSHA: TWA	30 mg/m <sup>3</sup> % SiO <sub>2</sub> + 2 fraction inhalable

### Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

### Protection individuelle

**Protection yeux/visage** Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

**Protection de la peau** Porter un vêtement de protection approprié.

Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.

Type de gants: Caoutchouc butyle, éthylène-alcool vinylique (EVOH) - Epaisseur du revêtement: 0.7 mm

Période de latence: 480 min.

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

**Protection respiratoire:** Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. Lors de l'action des vapeurs/aérosol, porter un masque respiratoire protecteur.

La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.

S'il survient une élévation de la concentration: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après une manipulation du produit.

Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: pâteux Couleur: vert
Odeur:	légèrement perceptible
Seuil olfactif:	non déterminé
Valeur pH:	à 50%: 11 - 12
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 200 °C
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 100 °C (c.c.)
Vitesse d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	non déterminé
Limites d'explosibilité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): non déterminé LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): non déterminé
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	non déterminé
Densité:	Aucune donnée disponible
Solubilité:	non déterminé
Solubilité dans l'eau:	à 20 °C: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité:	non déterminé
Décomposition thermique:	Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.
Viscosité, dynamique:	non déterminé
Viscosité, cinématique:	non déterminé
Température d'ignition:	non applicable

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Légèrement corrosif sur la plupart des métaux
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses	Réagit violemment avec acides.
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.
Matières incompatibles:	Acides, bases, cuivre, alliages de cuivre et oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux:	Gaz/vapeurs toxiques. Fumée d'oxyde métallique, oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Décomposition thermique:	Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

## Plastic-Metal A Hardener

Numéro de matière 100002

Page:

7 de 11

## 11. Informations toxicologiques

### Tests toxicologiques

Effets toxicologiques:	<p>Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.</p> <p>Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>ATEmix (calculé): 8802.9 mg/kg.</p> <p>Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>ATEmix (calculé): &gt; 3229.2 mg/kg.</p> <p>Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.</p> <p>Corrosion cutanée/irritation cutanée, endommagement/irritation des yeux: Skin Corr. 1B = Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.</p> <p>Sensibilisation respiratoire: Manque de données.</p> <p>Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1 = Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.</p> <p>Cancerogénité: Manque de données.</p> <p>Toxicité pour la reproduction: Manque de données.</p> <p>Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.</p> <p>Danger par aspiration: Manque de données.</p>
Autres informations:	<p>Indication sur Triéthyltétramine, propoxylé:</p> <p>DL50 Rat, par voie orale: &gt; 2000 mg/kg (OECD 401)</p> <p>DL50, Lapin, dermique: &gt; 1000 mg/L (OECD 402)</p> <p>Indication sur Triéthyltétramine:</p> <p>DL50 Rat, par voie orale: 1716.2 mg/L (OECD 401)</p> <p>DL50, Lapin, dermique: 1465.4 mg/L (OECD 402)</p> <p>Indication sur 2,4,6-tris(Diméthylaminométhyl)phénol:</p> <p>DL50 Rat, par voie orale: 2169 mg/L (OECD 401)</p> <p>DL50, Lapin, dermique: &gt; 971 mg/L (OECD 402)</p> <p>Pour un effet cancérigène:</p> <p>Indication sur dioxyde de silice:</p> <p>IARC Rating: Group 1</p> <p>OSHA Carcinogen: not listed</p> <p>NTP Rating: not listed</p> <p>D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues. Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.</p>

### Remarques générales

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Toxicité aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Indication sur triéthylentétramine:  
Toxicité pour les algues: ErC50: 20 mg/L/72 h (OECD 201)  
Toxicité pour les algues: NOECr: <2,5 mg/L/72 h (OECD 201)  
Toxicité bactérienne: EC50: 800 mg/L/30 min.  
Toxicité bactérienne: EC10: 42,5 mg/L/30 min.  
Toxicité bactérienne: EC0 Pseudomonas fluorescens: 500 mg/L  
Toxicité pour la daphnia: EC50 Daphnia: 31 mg/L/48 h  
Toxicité pour la daphnia: EC10 Daphnia: 1,9 mg/L/21 d (OECD 202)  
Toxicité pour le poisson: CL50: 330 mg/L /96 h  
Toxicité pour le poisson: CL 0 Leuciscus idus: 200 mg/L /48 h

### Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Biodégradabilité:  
Indication sur triéthylentétramine: 0% /162 d (OECD 301D). Le produit n'est pas biodégradable.  
Indication sur 2,4,6-tris(Diméthylaminométhyl)phénol: 4% /28 d (OECD 301D). Le produit est difficilement biodégradable.

### Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (VOC):

0 % en poids = 0 g/L

Remarques générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.  
Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Produit

Recommandation: éliminer comme déchet dangereux en tenant compte de la réglementation locale et nationale en vigueur.

### Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.



## Plastic-Metal A Hardener

Numéro de matière 100002

Page:

9 de 11

**14. Informations relatives au transport****USA: Department of Transportation (DOT)**

Identification number: UN2735  
Désignation technique spécifique: UN 2735, Amines, liquides, corrosifs, n.s.a.  
(Triéthylentétramine, propoxylé)

Hazard class or Division: 8  
Groupe d'emballage: II  
Labels: 8  
Symboles: G  
Dispositions particulières: B2, IB2, T11, TP1, TP27  
Packaging – Exceptions: 154  
Packaging – Non-bulk: 202  
Packaging – Bulk: 242  
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 1 L  
Quantity limitations – Cargo only: 30 L  
Vessel stowage – Location: A  
Vessel stowage – Other: 52

**Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)**

UN Number: UN2735  
Shipping name: UN 2735, Amines, liquides, corrosifs, n.s.a. (Triéthylentétramine, propoxylé)  
TDG class: 8  
Packing group: II  
Special provisions: 16  
Explosive limit and limited quantity index: 1 L  
Passenger carrying road or rail index: 1 L

**Transport maritime (IMDG)**

Numéro ONU: UN 2735  
Désignation technique spécifique: UN 2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.  
(Triethylentetramine, propoxylated)

Class or division, Subsidiary risk: Class 8, Subrisk-

Groupe d'emballage: II  
Numéro EmS: F-A, S-B  
Dispositions particulières: 274  
Quantités limitées: 1 L  
Excepted quantities: E2  
Conditionnement - Instructions: P001  
Conditionnement - Réglementations: -  
IBC - Instructions: IBC02  
IBC - Réglementations: -  
Instructions réservoirs - IMO: -  
Instructions réservoirs - UN: T11  
Instructions réservoirs - Réglementations: TP1, TP27  
Arrimage et manutention: Category A.  
Séparation: SG35  
Propriétés et observations: Colourless to yellowish liquids or solutions with a pungent odour. Miscible with or soluble in water. When involved in a fire, evolve toxic gases. Corrosive to most metals, especially to copper and its alloys. React violently with acids. Cause burns to skin, eyes and mucous membranes.

Polluant marin: non  
Groupe de ségrégation: 18



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016  
Version: 2  
Langue: fr-CA,US  
Date d'édition: 11/août/2016

## Plastic-Metal A Hardener

Numéro de matière 100002

Page: 10 de 11

### Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 2735
Désignation technique spécifique:	UN 2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Triéthylentétramine, propoxylated)
Class or division, Subsidiary risk:	Class 8
Groupe d'emballage:	II
Étiquette de danger:	Corrosive
Excepted Quantity Code:	E2
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y840 - Max. Net Qty/Pkg. 0.5 L
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 851 - Max. Net Qty/Pkg. 1 L
Avion cargo uniquement:	Pack.Instr. 855 - Max. Net Qty/Pkg. 30 L
Dispositions particulières:	A3 A803
Emergency Response Guide-Code (ERG):	8L

## 15. Règlements

### Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible

### Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Triéthylentétramine:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed
2,4,6-tris(Diméthylaminométhyl)phénol:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed
Dioxyde de silice:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Carcinogen Status: IARC Rating: Group 1 OSHA Carcinogen: not listed NTP Rating: listed NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0553

### Directives nationales - U.S. State Regulations

Triéthylentétramine:	California Proposition 65 code: - Massachusetts Haz. Substance codes: 6 Pennsylvania Haz. Substance code: -
Dioxyde de silice:	California Proposition 65: cancer Rhode Island HSL: listed

## 16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 13 - 30 % Triéthylentétramine, propoxylé, 7 - 13 % Triéthylentétramine, < 3 % 2,4,6-tris(Diméthylaminométhyl)phénol. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

## Plastic-Metal A Hardener

Numéro de matière 100002

Page: 11 de 11

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 3 (Serious)

Fire: 1 (Slight)

Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:

Health: 3 (Serious)

Flammability: 1 (Slight)

Physical Hazard: 0 (Minimal)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	3
FLAMMABILITY	1
PHYSICAL HAZARD	0
	X

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Mise à jour d'ordre général

Créée:

11/avr./2016

### Service responsable de la fiche technique

Responsable:

voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.